



SAINT-MOLF

COMMUNE DE SAINT-MOLF

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 25/02/2021

*affiché en mairie le 26/01/2021*

*toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité*

### **Demande de subvention au titre du fonds exceptionnel départemental pour la relance du BTP – 2<sup>e</sup> dossier**

33 817 € sollicité pour le plan d'aménagement de la voirie communale (coût total 115 946 € TTC)

### **Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (Payfip)**

service gratuit pour la commune et pour les usagers qui pourront payer toutes les factures de la mairie en ligne sur la plate-forme de la direction générale des finances publiques

### **Budget principal de la commune : constat de créances irrécouvrables**

848,50 € de dettes (factures restaurant scolaire et accueil périscolaire) effacées par ordonnances du tribunal d'instance et donc inscrites en dépenses au budget 2021 de la commune.

### **Balisage des itinéraires de randonnée : convention avec le comité départemental de la randonnée pédestre de Loire-Atlantique**

entretien des circuits du Bois pierrot et de Montpignac - les Landes pour un coût annuel de 195,80 €, sur deux ans

### **Atlas de la biodiversité communale : convention avec le Parc Naturel Régional de Brière**

2 000 € seront versés au Parc pour ce partenariat qui engage la commune pendant 3 ans. Objectifs : améliorer et mettre à jour la connaissance du patrimoine naturel du territoire, notamment par l'implication des habitants, sensibiliser le grand public à la richesse de la biodiversité, identifier des pistes d'actions pour la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine naturel.

### **Convention de forfait communal avec les écoles privées**

pour fixer les modalités de financement des élèves domiciliés à Saint-Molf, dépense obligatoire de la commune. Montant de référence : coût d'un élève de l'école publique. pas de prise en charge des mesures à caractère social (natation, voile, sorties scolaires).

### **Coût d'un élève de la Roche Blanche -montant du forfait communal**

forfaits année scolaire 2020-2021 : base coût moyen 2019-2018-2017 :

\* Maternelles : 1 390 €

\* Élémentaires : 495 €

***Date prévisionnelle prochain conseil municipal : 23 mars 2021***